

1.

Débitrice: **Noreast Ventures SA**, rue du Lac 141 chez Michel Geiger, 1815 **Clarens**
2.

Déclaration de faillite: 23.01.2003
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.03.2003
4.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
5.

Remarques: conseils et services en matière administrative, économique et commerciale à toute personne physique ou morale

Office des faillites de Montreux
1820 Montreux

(00872290)